

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Crédit Agricole SA représenté par M. Georges Pauget, Directeur Général, a déclaré le 11 octobre 2005, avoir acquis sur le marché de blocs, le 6 octobre 2005, 4.389.555 actions de la société Crédit du Maroc, au cours unitaire de 286 DH, franchissant à la hausse les seuils de participation de 5% ; 10 ; 20% ;33,33% et 50% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, Crédit Agricole SA détient 4.389.555 actions Crédit du Maroc, soit 52.64% du capital

Cette opération s'est effectuée dans le cadre du transfert de la participation de Calyon Global Banking, dans le capital du Crédit du Maroc, au Crédit Agricole SA.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27